

La Brève du 22 septembre 2017

« Il est plus facile de changer de chef que de faire changer le chef... » Anonyme



Pour un établissement scolaire équitable Aziz bJellab, IGEN, Le Monde

Les établissements ont une autonomie dans la mesure où ils définissent des choix pédagogiques par rapport aux objectifs nationaux. L'autonomie des établissements doit être au service de la réussite de tous et la bonne réponse est de renforcer les réseaux d'établissements. La mise en concurrence entre eux sera neutralisée par cette logique de réseau.

Le leadership à l'échelle d'un établissement ne peut s'effectuer de manière autoritaire. Le chef d'établissement doit être capable d'identifier avec les enseignants les obstacles qu'ils rencontrent et les accompagner dans une démarche de développement professionnel. Ce travail exige une grande capacité d'écoute et une utilisation judicieuse des instances comme le conseil pédagogique.

Un bon chef est un professionnel de l'écoute....



« Les chefs d'établissements secondaires sont-ils ces monstres dépeints par certains syndicats enseignants ? Sont-ils, comme ils le disent et en rêvent, uniquement inscrits dans des rapports de force du type « patrons-employés » ? A quoi renvoie ce cliché ? Que veulent ceux qui le propagent ? Quel est le but caché de telles attaques qui ne glorifient pas ceux qui les mènent ? »

Mais de quels syndicats parle-t-il ?...



L'autonomie. Dossier de l'Ifé

« L'autonomie et la reddition de compte ne sont pas suffisants pour faire mieux réussir les élèves : il faut des enseignants de qualité, motivés et une organisation formelle des enseignements...

Autonomie et responsabilisation renvoient à des modes de fonctionnement collectifs et participatifs qui doivent impliquer les enseignants dans le pilotage.

L'OCDE indique que les établissements qui disposent d'une plus grande marge de manœuvre quant au programme et à la pédagogie affichent de meilleurs résultats que les autres... »

Pour être autonome et travailler collectivement, il faut tout simplement y être formé...



A mes amis qui trichent avec la carte scolaire Libération du 19/09/17, Michel Becquembois

« Les principes et convictions de gauche explosent quand l'enfant entre en 6^{ème}. Contourner la carte devient la préoccupation de la rentrée... Ce sport de l'évitement est pratiqué en 1^{er} lieu par les personnels de l'Education Nationale eux-mêmes, qui en connaissent toutes les ficelles... On applique à l'établissement le délit de faciès contre lequel vous éruciez jadis... Et à 10 ans, Junior (prénom transformé du fils de Becquembois) a retenu une chose : dans la vie, la solution c'est la triche. »

On ne négocie pas la réussite de nos enfants, on triche....



Nombre d'enseignants par classe Rapport de l'OCDE

La France compte à peine plus d'un enseignant en équivalent temps plein par classe de primaire, montre le rapport de l'OCDE « Regards sur l'éducation », rendu public mardi 12 septembre 2017. C'est moins que la moyenne des pays membres de l'organisation internationale qui se situe à 1,5 ETP par classe. Les classes françaises comptent 23 élèves au primaire en moyenne et 25 au collège. Là encore, c'est plus que la moyenne de l'OCDE, à respectivement 21 et 23 élèves.

Par contre au Lycée Général, la France avec 9 élèves par enseignant est championne du monde avec le Luxembourg et la Lettonie. 13 élèves par enseignant en Allemagne, 14 en Finlande.

S'il y avait moins de profs au lycée, y en aurait-il plus en primaire ?...



Interdiction des téléphones portables au collège, le ministre insiste. LCP et l'Express

Jeudi 13/09, le ministre de l'Éducation a indiqué que l'interdiction des portables au collège devrait voir le jour en 2018. « Il faut avoir le sens de l'intérêt général », « c'est presque une question de santé publique »

Le ministre de l'Éducation veut l'interdire dès 2018 et évoque la possibilité de « casiers qui ferment ». **« En conseil des ministres, nous déposons nos portables dans des casiers » et « il me semble que cela est faisable pour tout groupe humain, y compris une classe ».**

Ce que fait un ministre, un collégien peut le faire... Et réciproquement ?...



Une cellule laïcité au ministère Le Monde

Jean-Michel Blanquer envisage de créer une "cellule laïcité" au sein du ministère de l'Éducation nationale pour répondre aux besoins des enseignants confrontés à des "dérives" religieuses.

« Aucun professeur ne doit se sentir seul. Il doit pouvoir signaler ces situations à son Chef d'établissement, il doit exister une unité des adultes au sein de l'établissement. Pour regarder en face ce type de phénomène et y réagir de façon appropriée. Mais si une certaine impuissance se manifeste localement, l'ensemble de l'institution se mobilisera. C'est pour cela que j'envisage de créer une cellule laïcité au sein du ministère de l'Éducation nationale pour répondre à tous les cas qui se présentent via les rectorats ».

Une cellule pour la laïcité, c'est l'enfermer non ?...

